

SAMSUNG

Du 29 janvier au 28 février 2021

Pour l'achat d'un Samsung
Galaxy S21, S21+ ou
S21 Ultra 5G, recevez* :

une paire de



Galaxy Buds Pro

Galaxy S21 Series 5G



*Voir modalités de l'offre au verso. DAS Galaxy S21 Ultra 5G tête : 0,714 W/kg, tronc : 1,580 W/kg, membres : 2,560 W/kg. DAS Galaxy S21+ 5G tête : 0,541 W/kg, tronc : 1,335 W/kg, membres : 2,230 W/kg. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée. Visuels non contractuels. Plus d'informations sur le réseau 5G auprès de votre opérateur. Samsung Electronics France - Ovale - CS2003 - 1, rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €.

En exclusivité avec



COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE

« SAMSUNG - GALAXY S21 SERIES 5G – ORANGE DROM COM »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 29 janvier au 28 février 2021 inclus, Samsung vous offre une paire de Galaxy Buds Pro pour l'achat d'un **Galaxy S21 5G, S21+ 5G ou S21 Ultra 5G** (tous modèles, tous coloris). Cette offre est valable uniquement sur le réseau Orange DROM COM⁽¹⁾ (boutiques Orange et service client Orange).

- Offre valable sur les produits neufs et non reconditionnés achetés sur le réseau Orange DROM COM (boutiques Orange et service client Orange) dans la limite du montant d'achat des produits.
- Offre valable uniquement dans les DROM COM, non cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

1 ACHETEZ VOTRE OU VOS PRODUITS

Achetez, entre le **29 janvier et le 28 février 2021 inclus**, un **Galaxy S21 5G, S21+ 5G ou S21 Ultra 5G** (tous modèles, tous coloris).

- **Conditions de participation des consommateurs⁽²⁾** : Une seule participation et un seul produit remboursé par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée dans les DROM COM.
- **Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽³⁾** : Une seule participation et jusqu'à 10 produits remboursés (sous réserve d'un achat simultané des produits et de leur apparition sur la même preuve d'achat) par compte Samsung et par professionnel (même raison sociale, même RIB) domicilié dans les DROM COM.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site <https://offres.samsung.fr/promotion/210106> / acces au plus tard le **14 mars 2021 inclus**.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire en ligne et téléchargez les éléments suivants :
 - **Une photo de la preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) où apparaissent et sont entourés la / les référence(s) du / des produit(s), la date et le prix.
 - **La photo de l'étiquette** préalablement **découpée** sur le carton d'emballage de votre / vos produit(s) comportant la date de validation de votre dossier à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC.⁽⁴⁾
 - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, téléchargez **également la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis de moins de trois mois).
- Validez votre participation en ligne.
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RÉCEPTION DE VOTRE PRIME

Vous recevrez votre paire de Galaxy Buds Pro dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Toute participation non effectuée sur le site <https://offres.samsung.fr/promotion/210106> / acces ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée **après le 14 mars 2021 minuit** sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

⁽¹⁾ A savoir les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁽²⁾ Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

⁽³⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer à La Réunion ou aux caraïbes et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur <https://offres.samsung.fr/promotion/210106> / acces

⁽⁴⁾ Si vous êtes établi dans les DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>